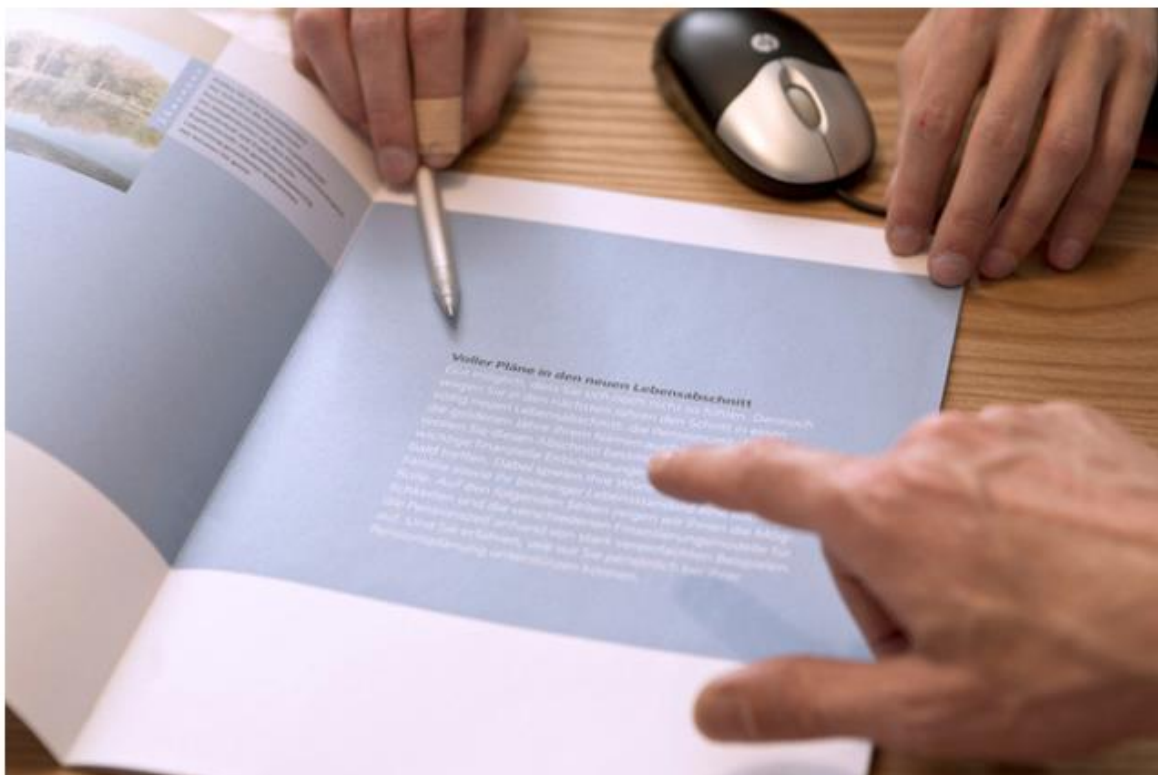


Concurrence plus rude sur le marché du crédit

Suisse Dès le mois de juillet, les taux vont baisser sur le marché du crédit à la consommation.



Il vaut toujours plus la peine pour le preneur de crédit d'étudier la multiplicité des offres.

Image: Keystone

La concurrence devrait s'accroître sur le marché du crédit à la consommation avec l'entrée en vigueur au 1er juillet d'un taux d'intérêt maximal réduit. Ce dernier sera alors abaissé de 15% à 10% pour les prêts au comptant.

La lutte pour offrir des taux d'intérêt avantageux à ceux qui veulent de l'«argent rapide» va en conséquence s'aiguïser. Il existe déjà des propositions inférieures à 5% de la part des sociétés dont le métier consiste à répondre aux besoins d'endettement de consommateurs pressés d'acheter.

L'association alémanique de défense des consommateurs, la SKS, estime, comme avant avec le taux de 15%, que le plafond de 10% reste trop élevé dans le contexte des taux d'intérêt négatif imposés par la Banque nationale suisse (BNS) depuis 18 mois. Elle salue toutefois la décision du Conseil fédéral de l'abaisser.

Bataille ouverte

Mais la SKS a toujours pour ambition de le voir reculer à 5% à terme. En effet, de son point de vue, les sociétés émettrices de crédits apparaissent encore bien trop rémunérées dans leur activité consistant à répondre à la demande immédiate d'argent.

Parmi les principaux acteurs de la branche, seule la Banque Migros n'a pas abaissé ses taux, comme le montre une étude de moneyland.ch, le site de comparaison entre banques et assurances. L'établissement du géant orange propose toujours, et de longue date, le taux le plus avantageux du marché suisse avec 5,9% pour les crédits en ligne.

D'autres entités, comme bob money (du groupe de commerce bâlois Valora) et CreditGate24, proposent même des taux minimaux effectifs de respectivement 4,9% et 5,79% pour les clients affichant une bonne capacité de remboursement, écrit moneyland.ch. Certains ont de même procédé à des baisses massives.

«D'autres diminutions de la part d'autres acteurs du marché sont à attendre», explique Carlo Schmid, analyste auprès du site comparatif, cité dans le communiqué. «La bataille pour conquérir de nouveaux clients est ouverte», clame-t-il.

Etudier les offres

Du coup, il vaut véritablement la peine pour le preneur de crédit d'étudier la multiplicité des offres. Le potentiel d'économies peut atteindre largement plus de 1000 francs selon les montants en jeu.

Ainsi, un client qui emprunte 15'000 francs sur une durée de 24 mois avec un taux d'intérêt effectif de 9,95% doit s'attendre à payer environ 1534 francs par an sur l'ensemble de la durée du prêt en question.

Avec le taux le plus avantageux du moment de 4,9% relevé par moneyland.ch, ce même client pourra ne payer que 761 francs par an au titre des charges de remboursement et d'intérêts, soit environ la moitié.

En moyenne, les clients pourraient en l'état épargner 1600 francs par crédit, s'ils transformaient leur crédit actuel en un nouveau crédit avec un taux plus bas, indique pour sa part le comparateur en ligne comparis.ch. Rapportée à l'entier des quelque 387'000 crédits en cours en Suisse à fin 2015, il y aurait un potentiel d'économies de 100 millions.

Des cas plus difficiles

Tout le monde ne se trouve pas dans la situation de pouvoir réaliser des économies. En effet, les preneurs de crédit avec un important coefficient de défaillance, des clients considérés comme de mauvais risques, continueront à subir les taux d'intérêt les plus hauts. Simplement, au lieu du 15%, ils «encaisseront» un 10%.

Au-delà, le phénomène rappelle le rôle joué par toute une série de critères permettant de segmenter la clientèle du point de vue de sa solvabilité. Plus un crédit est avantageux, moins les critères définissant son octroi sont sévères.

C'est pourquoi il importe pour qui veut prendre un crédit de bien s'informer quant à savoir s'il adresse au bon institut en fonction de sa solvabilité. S'il y a concordance, il est alors envisageable de contracter un crédit à la consommation.

Essuyer un refus conduit à une inscription négative à la ZEK, soit l'Association pour la gestion d'une centrale d'information de crédit. Une issue qui compliquera ensuite la perspective d'obtenir de l'argent auprès d'un autre prestataire.

Il faut aussi, dans la mesure du possible, chercher à ne pas trop allonger le délai de remboursement d'un crédit. Plus ce remboursement est rapide, moins les coûts effectifs de l'emprunt (remboursement et taux d'intérêt) sont élevés.
(ats/nxp)

(Créé: 17.06.2016, 10h15)